

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Réf : DCM/2018/n°23/7.5/7-02/6

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	24	29

Date de la convocation : 1-02-2018

Date de l'affichage : 1-02-2018

**OBJET :**

**ANNEE 2018**  
**SUBVENTION D'EQUILIBRE**  
**AUX BUDGETS ANNEXES**

**Rapporteur : J. SOLEYROL**

**SEANCE DU 7 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le SEPT FEVRIER à 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**Présents :**

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, C. BERTINI, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

**Absents ayant donné procuration :**

P. DEVILLE à P. MAUMEJEAN

C. LAURIE à G. TRAUJLET

A. JACINTO à C. BONATO

A. BONNET à R. BOUTEILLER

G. BER à F. LABARUSSIAS

**Secrétaire de séance :** P. VAN DER LINDE

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget principal 2018 de la commune, il est proposé au conseil municipal :

- D'accorder une subvention d'équilibre au budget annexe Office de Tourisme d'un montant de 144 985 €
- D'accorder une subvention d'équilibre au budget annexe Cinéma d'un montant de 93 760 €
- De dire que les modalités de versement de ces subventions seront les suivantes :
  - 50 % courant du 1<sup>er</sup> semestre 2018
  - 50% courant du 2<sup>ième</sup> semestre 2018

Le conseil municipal est invité à délibérer

**Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :**

- adopte la proposition

Le Maire,  
Pierre Maumejean

